

[Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Appel à la bonne conscience !

Perdu mercredi 1^{er} mars, depuis Crissier à Cossonay, un agenda de poche, renfermant une valeur de 200 francs en billets de banque, un billet de 100 francs et deux de 50 francs. La personne de cœur qui l'a trouvé est priée de le rendre à son propriétaire, P.-S. Lugeon-Visinand, à Chevilly. — Bonne récompense.

(Feuille des avis officiels du 7 mars.)

Il a été volé, le 1^{er} mars, dans la soirée, dans la cour Vulliet, N° 23, au Maupas, deux draps. La personne qui a été vue les prenant est priée de les rapporter au même endroit, si elle ne veut pas s'attirer des désagréments.

(Feuille d'avis de Lausanne, du 8 mars.)

Avis important.

Les personnes dont le nombre et les noms me sont connus et qui ont, dans la nuit du samedi 4 courant, entre 11 heures et minuit, couché mon enseigne sur la grande route, sont priées de passer chez moi sans retard, à défaut de quoi je me ferai un plaisir de citer leurs noms dans les journaux, pour que les personnes intéressées sachent à quoi s'en tenir.

A. SCHWALLER,
horticulteur, à la Gâté.

(Estafette, du 8 mars.)

La personne bien connue qui a pris un parapluie chez M. Bellière, route du Tunnel, N° 8, est priée de le rendre, si elle veut s'éviter du désagrément.

(Feuille d'avis de Lausanne, du 9 mars.)

Il y a quelques années, deux fiancés se rendirent chez le pasteur de leur paroisse dans le but de faire écrire leurs bans de mariage. Mais, comme le jeune homme se trouvait sous l'influence du vin et ne faisait au pasteur que des réponses incohérentes, celui-ci l'admonesta et le pria de se retirer. « Vous reviendrez, lui dit-il, quand vous serez dans des conditions plus convenables. »

Quelques semaines plus tard, nos amoureux se présentent de nouveau à la cure. Le fiancé était exactement dans le même état que la précédente fois, ce qui inspira au pasteur une profonde indignation. Prenant à part la jeune fille, il lui dit : « Mais, mademoiselle, pourquoi, je vous prie, m'amenez-vous votre fiancé lorsqu'il est pris de vin ; c'est bien peu respecter votre pasteur et c'est peu digne de vous. » J'en suis excessivement fâchée, Monsieur le pasteur, et je vous en fais toutes mes excuses, répondit la pauvre fille, mais c'est que lorsqu'il n'a pas bu..., il ne veut pas venir. »

On construit à Londres un établissement d'un genre nouveau et fort curieux.

C'est une vaste halle, destinée à un cercle de patineurs ; mais le patin à roulettes n'aura rien à y voir.

On y patinera par tous les temps, sur une surface de glace artificielle, obtenue à l'aide d'un procédé réfrigérant analogue à celui de la fabrication ordinaire de la glace.

Déjà une surface d'essai de vingt-quatre pieds sur seize est à la disposition des patineurs, et elle a été inaugurée avec plein succès par M. Herbert Steward, président du *Skating Club* de Londres.

Dimanche dernier, à l'heure de la grand'messe, les curieux visitant les inondations d'une commune des environs de Paris, furent surpris par une vigoureuse averse.

Tous, dit le *Figaro*, se réfugièrent dans l'église, interrompant le sermon du curé qui, coupant son prêche, s'écria :

« Je viens de vous le dire, mes frères, il faut mépriser les gens qui se font un manteau de la religion ; je puis ajouter maintenant qu'il faut blâmer aussi ceux qui s'en font un parapluie ! »

L. MONNET.

ANNONCES

En souscription jusqu'à fin courant :

LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

Recueil amusant de morceaux *patois* et *français*, dont plusieurs inédits.

L'ouvrage paraîtra très prochainement.

Prix de souscription : 1 fr. 50. — Prix de librairie : 2 fr.

Les demandes peuvent être faites par carte-correspondance.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Cartes de visites très soignées livrées dans la journée.

Timbrage du papier, en couleur.

Couleurs anglaises pour l'aquarelle.

Au même magasin, un solde d'agendas de poche au rabais

THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. A. VASLIN

Dimanche 26 mars.

CLOTURE

LE JUIF ERRANT

Grand drame fantastique en 13 tableaux.

Les bureaux ouvriront à 6 1/2 h. On commencera à 7 h.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY